

REVUE TRIMESTRIELLE -10- DÉCEMBRE 2023

# FECAMO

Magazine du Carrelage et de la Mosaïque de Belgique

# PROCARRO



FECAMO

PROCARRO

Une édition de  
la Fédération belge  
du Carrelage et  
de la Mosaïque

Avenue des Arts 20  
1000 Bruxelles

bureau de dépôt  
BruxellesX  
Post P927188

MEMBER OF



Embuild

Construire ensemble  
un avenir **DURABLE**



**DÉSORMAIS, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CHOISIR DE VIVRE SANS IMPACT\*  
SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.**

Lors de l'installation de carrelage en céramique, choisissez des colles et mortiers de jointement avec des émissions résiduelles de CO<sub>2</sub> entièrement compensées par des projets d'énergie renouvelable et de reforestation. Une décision juste pour les nouvelles constructions et les projets de rénovation de plus en plus durables en mettant l'accent sur le bien-être de l'environnement, de la planète et des générations futures. **Zéro impact sur le climat, toute la qualité de Mapei.**



EVERYTHING'S **OK**  
WITH **MAPEI**

en savoir plus sur [mapei.be](http://mapei.be)





# SOMMAIRE



- 03** Sommaire
- 05** Mot du président :  
Une première année  
sur les chapeaux de roue !
- 06** Mapei et le développement durable :  
demain commence aujourd'hui
- 08** Tolérances dimensionnelles des  
dalles de grand format en  
pierre naturelle
- 12** La 40ème édition du Cersaie
- 14** Le Belgian Tile Centre paré  
pour les défis à venir
- 16** Brice Gourdin :  
Lauréat du concours du  
« Meilleur Carreleur 2023 »
- 18** Fecamo à la journée du Parachèvement
- 20** La médiation : l'alternative efficace  
et économique pour régler vos litiges

## COLOPHON

### EDITEUR RESPONSABLE

la Fédération belge du Carrelage  
et de la Mosaïque (FECAMO)

Avenue des Arts 20 - 1000 Bruxelles  
Tél. : 02 545 57 70  
TVA : BE 409.355.044  
www.fecamo.com - www.pro-carro.be

### PARUTION

4x par an / 800 exemplaires (FR+NL)

### RÉDACTION

Patrice Dresse  
Thijs Eeckhaut  
Fabian Miesse  
Perrine Verhoyen  
Kevin Gouyette  
Mewen Binamé  
Thomas Robette  
Bart Deros  
Fien De Fauw

### AVEC LA COLLABORATION DE :

#### Rédaction et traduction

Redactiebureau Palindroom

#### Mise en page

Ramdesign

# OMNICOL

WWW.OMNICOL.EU



- ✓ POUR CARRELAGES SOLS ET MURS
- ✓ PRÊT À L'EMPLOI
- ✓ PAS BESOIN D'ACCROCHEUR
- ✓ PAS DE POUSSIÈRE
- ✓ CONÇU POUR LES LIEUX HUMIDES



# TP4 ALL

L'OUTIL POLYVALENT **NON-POUSSIÉREUX** !

✓ OPTEZ POUR UN TRAVAIL PLUS RAPIDE ET PLUS EFFICACE

# MOT DU PRÉSIDENT

## Une première année sur les chapeaux de roue !

Cher Membre,

Le temps passe à une vitesse vertigineuse. Nous voilà déjà aux fêtes de fin d'année. Un moment familial pour certains ou simplement de repos ; pour d'autres encore de recueillement. Espérons que notre Fédération, dans ces temps troublés où la fureur s'est emparée du monde, puisse sereinement poursuivre son travail au bénéfice de tous nos membres.

Car le programme 2024 s'annonce déjà chargé. Fecamo poursuit en effet son redéploiement dans une période difficile pour la construction. Nous voulons nous atteler en 2024 à la formation professionnelle. En tant que Fédération nous avons en effet un devoir de transmission du savoir. Or force est de constater que celui-ci se perd. Non seulement de moins en moins de jeunes souhaitent rejoindre les filières professionnelles, mais qui plus est, leur possibilité d'apprentissage disparaît également.



05

Mot du président

Il n'est plus si aisé de trouver des professionnels qui souhaitent s'engager sur le front de la formation. Fecamo, en concertation avec les chambres locales d'Embuild, relancera enfin la dynamique de ses associations locales d'entrepreneurs de carrelages et de mosaïques. Quand je vous disais que nous avions du pain sur la planche !

En vous souhaitant à vous et vos familles de bonnes fêtes et le meilleur pour 2024,

Avec mes sentiments confraternels,

Gino Vanhaverbeke  
Président FECAMO

Building a **SUSTAINABLE**  
future together

## Mapei et le développement durable : demain commence aujourd'hui

En l'honneur de son 85ème anniversaire, Mapei a lancé en 2022 une déclaration d'intention : « *Construire un présent pensé pour l'avenir* ». Mapei est convaincu que l'engagement et les efforts doivent commencer aujourd'hui pour bâtir les bases d'un avenir durable pour l'Homme et la planète.

Mapei prend cette responsabilité très au sérieux et ne se contente pas de beaux discours. Depuis longtemps, l'entreprise étaye ses revendications durables par des données concrètes et des certifications. Le récent et tout premier rapport de durabilité de Mapei, qui détaille en toute transparence ses activités dans 57 pays, inclut toutes les filiales à travers le monde et illustre les efforts continus de l'entre-

prise dans le domaine environnemental et social, combinés à de solides performances économiques. Une initiative dont l'entreprise peut être fière.

La durabilité est une des pierres angulaires de la stratégie de Mapei, qui se profile en pionnier dans le secteur de la construction. L'entreprise apporte une contribution concrète à la lutte contre le changement climatique en développant des produits respectueux de l'environnement avec un impact aussi faible que possible. Bref, une optimisation du développement des produits entamée il y a longtemps déjà.

### Système neutre en carbone

Il y a dix ans, Mapei lançait Keraflex Maxi S1 Zero, un mortier-colle à base de ciment pour les carrelages céramiques, offrant une compensation complète et certifiée des émissions

de gaz à effet de serre. C'est aujourd'hui un des adhésifs les plus vendus et les plus populaires au monde. Mapei garantit aussi une compensation complète des émissions de CO<sub>2</sub> sur l'ensemble du cycle de vie d'un autre de ses produits phares : l'Ultra-color Plus, un mortier de jointoiement à base de ciment dont la réputation n'est plus à faire. En outre, l'entreprise utilise également des crédits environnementaux pour encourager le lancement de projets d'énergie renouvelable et de reforestation. L'année dernière, Mapei est passé à la vitesse supérieure en lançant le premier système de pose pour carrelages céramiques entièrement neutre en CO<sub>2</sub>, grâce à une chaîne d'approvisionnement neutre en carbone.

Mapei s'efforce donc à doter la plupart de ses produits d'une déclaration environnementale de produit (EPD), ce qui permet à l'entreprise de mesurer méticuleusement l'impact environnemental de ses produits, y compris leur contribution au réchauffement climatique, à la diminution potentielle de la couche d'ozone et à l'épuisement des ressources naturelles. C'est la Corporate Sustainability Team à Milan qui est responsable de ce volet de la stratégie.

### Du produit au transport

En 2022, Mapei a pris plusieurs mesures pour améliorer l'efficacité énergétique de ses sites de production, de l'Europe à la Chine et aux Émirats arabes unis, qui produisent désormais leur électricité à partir de sources renouvelables grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques. Pour réduire les émissions liées à la mobilité, l'entreprise s'est engagée à électrifier l'ensemble de sa flotte de véhicules



et chaque déplacement est minutieusement examiné afin de minimiser les transports.

Enfin, Mapei applique également les principes durables dans sa politique d'emploi, afin de garantir des conditions de travail saines pour ses quelque 12.000 collaborateurs et ainsi les garder à ses côtés le plus longtemps possible. L'entreprise est très exigeante sur la qualité de la gestion des ressources humaines et soutient diverses initiatives culturelles, sportives et sociales afin de promouvoir la croissance des régions où elle est active. Mapei est convaincue qu'une approche durable passe aussi par le développement et le soutien des communautés locales dans une perspective d'avenir commun.

Mapei Benelux SA est une filiale du groupe Mapei, producteur et fournisseur mondial de colles, mastics et produits chimiques pour le secteur de la construction. Fondée en 1937, l'entreprise totalise plus de 100 sites de production dans 56 pays et plus de 5.000 produits répartis dans 24 gammes variées. Mapei Belgique, situé à Grâce-Hollogne, a ses propres infrastructures, avec un entrepôt, un showroom et un centre de formation, et distribue les produits Mapei via un réseau de revendeurs professionnels spécialisés dans les matériaux de construction.



NV Mapei Benelux SA - [www.mapei.be](http://www.mapei.be)  
Rue de l'avenir 40 - 4460 Grâce-Hollogne



# Tolérances dimensionnelles des dalles de grand format en pierre naturelle



D. Nicaise, dr. sc. géol., cheffe du laboratoire 'Minéralogie et microstructure', Buildwise  
 L. Firket, arch., chef adjoint de la division 'Avis techniques et consultance', Buildwise

**La NIT 213, dédiée aux revêtements de sol intérieurs en pierre naturelle, mentionne au point 4.3.2 les tolérances dimensionnelles admises pour les dalles. Cette Note, publiée en 1999, se basait notamment sur les projets de norme prEN 12057 et 12058, à l'étude au moment de sa rédaction. Depuis lors, les normes ont été publiées et ont même fait l'objet d'une révision. Cet article a pour but d'actualiser les valeurs indiquées dans la NIT et d'examiner de plus près la problématique liée à la pose des dalles de grand format.**

La norme NBN EN 12057 est consacrée aux plaquettes modulaires d'une épaisseur inférieure ou égale à 12 mm. Ces plaquettes étant rarement utilisées comme revêtements de sol, cet article sera consacré plutôt aux dalles de plus de 12 mm d'épaisseur, décrites dans la norme NBN EN 12058. Le tableau A reprend les tolérances pour ce type de dalles. Nous tenons à préciser qu'elles ne s'appliquent pas aux éléments clivés naturellement.

Ces tolérances appellent une série de recommandations que nous avons rassemblées dans cet article.

## Tolérances sur l'épaisseur des dalles

Les tolérances sur l'épaisseur sont relativement élevées, car elles tiennent compte des imprécisions dues au sciage des dalles. Elles peuvent parfois s'avérer problématiques dans le cas d'une pose collée

08 Tolérances dimensionnelles des dalles de grand format

**Tableau A:** Tolérances applicables aux dalles de plus de 12 mm d'épaisseur (selon la norme NBN EN 12058).

Épaisseur			Planéité	Longueur ou largeur			
> 12 mm ≤ 30 mm	> 30 mm ≤ 80 mm	> 80 mm		= 800 mm		≥ 800 mm	
				Épaisseur des chants			
				≤ 50 mm	> 50 mm	≤ 50 mm	> 50 mm
± 10 %	± 3 mm	± 5 mm	± 0,2 % de la longueur de la dalle (max. 3 mm)	± 1 mm	± 2 mm	± 1,5 mm	± 3 mm

en couche mince sur chape durcie. En ce qui concerne les méthodes et les instruments de mesure, nous renvoyons le lecteur vers la page de l'Antenne Normes 'Tolérances et aspect' sur notre site Internet.

### Tolérances sur la planéité des dalles

Les tolérances sur la planéité peuvent être importantes pour les dalles de grand format : 1 mm pour une longueur de 50 cm, 2 mm pour 100 cm et 3 mm pour 150 cm ou plus.

La planéité des dalles a une influence directe sur le désaffleurement entre dalles voisines, et ce d'autant plus en cas de pose à joints alternés. La NIT 213 précise que le désaffleurement entre deux dalles juxtaposées :

- ne peut pas dépasser 1 mm pour les éléments ayant un format maximal de 50 × 50 cm
- doit être convenu au préalable entre les parties si les éléments ont un format supérieur à celui précité.

Nous recommandons dès lors d'opter pour l'approche en vigueur pour les carreaux céramiques exposée dans l'article Buildwise 2015/03.12. Celle-ci consiste à définir les tolérances de planéité des dalles et du support en fonction des tolérances souhaitées sur le travail fini. Ainsi, pour un désaffleurement maximal de 1 mm entre carreaux adjacents, le support sera de classe de planéité 1 (c'est-à-dire 3 mm/2 m maximum) et les tolérances de planéité des carreaux ne

**Tableau B:** Tolérance de planéité d'un carrelage collé constitué de dalles et désaffleurements admissibles entre dalles adjacentes.

Classe de tolérance	Tolérances sur le sol fini		Exigences relatives au support, aux dalles et à la méthode de pose		
	Planéité	Désaffleurement	Chape	Tolérance sur les dalles (*)	Appareillage
<b>Large (†)</b>	± 5 mm/2 m	± 2 mm	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classe de planéité 2 pour des dalles jusqu'à 300 x 300 mm<sup>2</sup></li> <li>• Classe de planéité 1 pour des dalles plus grandes</li> </ul>	Max. 1,4 mm	Joints continus
				Max. 1,2 mm	Joints coupés
<b>Normale</b>	± 4 mm/2 m	± 1,5 mm	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classe de planéité 2 pour des dalles jusqu'à 300 x 300 mm<sup>2</sup></li> <li>• Classe de planéité 1 pour des dalles plus grandes</li> </ul>	Max. 1,0 mm	Joints continus
				Max. 0,8 mm	Joints coupés
<b>Sévère</b>	± 3 mm/2 m	± 1 mm	Classe de planéité 1	Max. 0,6 mm	Joints continus
				Max. 0,4 mm	Joints coupés

(†) Seulement avec l'accord du maître d'ouvrage. Dans ce cas, il est préférable de réaliser des joints épais, afin de limiter les nuisances liées aux désaffleurements.

(\*) Tolérance de planéité recommandée pour les dalles jusqu'à 1.200 x 1.200 mm<sup>2</sup>.

dépasseront pas 0,6 ou 0,4 mm selon que les joints sont continus (appareillage en damier) ou coupés (appareillage alterné). Cette approche, résumée dans le tableau B, permet d'éviter un résultat peu compatible avec le niveau d'exécution que l'on peut raisonnablement attendre d'un revêtement de sol en pierre naturelle, et plus particulièrement lorsqu'il est constitué de dalles de grand format.

Il importe que le marbrier et l'auteur de projet et/ou le maître d'ouvrage soient conscients qu'il sera difficile, voire impossible, de satisfaire aux exigences posées sur le travail fini si les tolérances de planéité des dalles à mettre en oeuvre excèdent les valeurs recommandées dans le tableau B. De même, si la chape a été réalisée par un autre corps de métier, il est important de s'assurer que la classe de planéité appropriée a été demandée et appliquée (voir tableau C).

**Tableau C :** Tolérance de planéité des chapes en fonction de la longueur de la règle.

Classe de planéité	Tolérance de planéité de la chape	
<b>Classe 3 (tolérances larges)</b>	± 5 mm/1 m	± 6 mm/2 m
<b>Classe 2 (tolérances normales)</b>	± 3 mm/1 m	± 4 mm/2 m
<b>Classe 1 (tolérances sévères)</b>	± 2 mm/1 m	± 3 mm/2 m

### Tolérances sur les dimensions des dalles

Les tolérances sur les dimensions des dalles peuvent poser problème si l'on souhaite réaliser des joints minces, et ce principalement pour les dalles dont le format atteint ou dépasse 600 x 600 mm et/ou dont l'épaisseur est supérieure à 50 mm. La réalisation d'un dallage marbrier, tel que défini dans la

NIT 213, sort du cadre de la norme, les dalles étant débitées sur mesure avec des tolérances plus sévères.

### Tableau D :

#### Tolérances sur la largeur des joints

Type de dallage	Largeur nominale habituelle	Tolérances sur la largeur des joints
<b>Dallage marbrier</b>	1 mm (pour les dalles de format courant)	Tolérance dimensionnelle des dalles augmentée de 0,25 mm
<b>Dallage standard</b>	2 à 3 mm	Tolérance dimensionnelle des dalles augmentée de 0,50 mm

Le tableau D, extrait de la NIT 213, reprend les tolérances admises sur le travail fini. Nous constatons que la tolérance globale peut devenir importante lorsque les tolérances dimensionnelles des dalles sont elles-mêmes importantes. Par exemple, pour un dallage standard de 600 x 600 x 20 mm posé avec des joints d'une largeur nominale de 3 mm (largeur moyenne convenue avant la réalisation du travail et sur laquelle s'appliquent les tolérances d'exécution), les écarts admissibles sont de ± 2 mm, ce qui signifie que la largeur des joints pourra varier de 1 à 5 mm. On considère dès lors que la largeur nominale d'un joint ne peut jamais être inférieure au double de la tolérance dimensionnelle des dalles mises en oeuvre. Pour les dalles de grand format, il est recommandé de travailler à joints larges et/ou de convenir, avant la remise de prix et en concertation avec les parties concernées, de tolérances dimensionnelles plus strictes que celles prévues dans la norme NBN EN 12058.

*Cet article a été rédigé dans le cadre de l'Antenne Normes 'Tolérances et aspect (Eye Precision)' subsidiée par le SPF Économie.* 

# Schlüter®-DITRA-HEAT-E

Chauffage électrique pour revêtements  
en céramique ou en pierre naturelle



- ✓ Atmosphère ambiante agréable, convenant même pour des personnes allergiques
- ✓ Commande précise à l'endroit et au moment de votre choix
- ✓ Économique, durable et sans entretien
- ✓ Découpe et pose encore plus faciles
- ✓ Désolidarise le revêtement du support
- ✓ Schlüter-DITRA-HEAT-DUO apporte également une isolation contre les bruits de chocs
- ✓ Également réalisable comme étanchéité





# CERSAIE 40<sup>o</sup>

Bologna - Italy

12 La 40ème édition du Cersaie

Cette année, le Cersaie soufflait ses 40 bougies. L'exposition internationale de carrelages en céramique et du mobilier de salle de bain, qui s'est déroulée du 25 au 29 septembre à Bologne, a fait le plein d'exposants et de participants pour le plus grand bonheur des visiteurs.



## La 40ème édition du Cersaie

**Le traditionnel salon Cersaie a, de nouveau, ouvert ses portes cette année à Bologne.**

En effet, ce n'est pas moins de 633 exposants qui se sont partagé les 15 pavillons du BolognaFiere – soit 145 000 m<sup>2</sup> d'exposition au total.



Étant l'un des plus grands salons du secteur, nous nous y sommes bien évidemment rendus ! De la mosaïque pour la douche, au carrelage du sol de salle de bain, en passant par des dalles murales décoratives, les allées du salon abondaient de nouveautés et de produits phare. Déambuler à travers les stands nous a permis de (re)découvrir un grand nombre de matières premières, nouvelles surfaces, et même des techniques de pose.

Ce fut également une occasion en or pour nous d'aller saluer certains de nos partenaires qui étaient présents sur la foire.

Cette année, le salon a enregistré un peu moins de 100 000 visiteurs au cours des cinq jours, soit une augmentation de 8,8 % par rapport à l'édition précédente.

Si vous avez manqué l'événement, découvrez-en un aperçu à travers ces quelques photos !

On se donne déjà rendez-vous pour l'année prochaine à Bologne pour la future édition du Cersaie. ■ ■ ■





## Le Belgian Tile center paré pour les défis à venir

Depuis plus de 20 ans, le Belgian Tile Centre se profile comme un acteur compétent et polyvalent dans le secteur du carrelage. Carreaux de céramique, carrelages en pierre naturelle, vinyle, parquet, stratifié... L'offre est vraiment très large. Que vous soyez un particulier ou un grand promoteur immobilier, le Belgian Tile Centre vous accompagne depuis le choix du carrelage jusqu'à sa pose.

« Pour pouvoir garantir un tel degré de qualité, nous devons sans cesse innover, anticiper et, surtout, investir dans notre personnel », déclare Rakesh Kapila, managing director de Belgian Tile Centre.

Le Belgian Tile Centre incarne la qualité, tant au niveau des produits que du service. Outre le fait que de nombreux particuliers se rendent dans l'impressionnante salle d'exposition,

plusieurs entreprises de construction et bureaux d'architectes ont également collaboré avec le Belgian Tile Centre pour le développement de grands projets de construction. Entre autres, on peut citer le MAS d'Anvers, qui a été habillé avec les fameuses carreaux de pierre naturelle rouge. Le bâtiment de la gare de Bruges, le STAM, l'IKEA de Gand et le centre hospitalier Jan Palfijn de Gand ont également été revêtus de carrelages du Belgian Tile Centre.

Rakesh Kapila : « Sols, parois, escaliers, allées, façades, piscines ... les champs d'action du Belgian Tile Centre sont multiples. Nous nous appuyons pour cela sur plus de 20 ans d'expérience dans le secteur et sur une gestion des produits très efficace et professionnelle. Notre propre équipe de R&D se tient en permanence au cou-

rant de l'évolution du marché. Et il y a beaucoup de choses qui bougent. Les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont de taille. Il y a évidemment l'attention croissante portée à la durabilité et à l'environnement. La demande de produits écologiques augmente et, en tant que distributeur, nous devons l'anticiper. Nous sommes également confrontés à un défi commercial avec le passage des contacts en personne à la vente en ligne. Dans le même temps, nous devons rester au fait des dernières innovations, technologies et développements. Il suffit de penser aux dalles de carrelage intelligentes que l'on rencontre de plus en plus souvent. Tous ces défis sont aussi importants les uns que les autres et méritent que l'on s'y attarde. »

### Faire preuve de flexibilité

De plus, le Belgian Tile Centre ne peut échapper à la hausse des prix des matériaux. « La chaîne d'approvisionnement est perturbée », explique Rakesh Kapila. « La pandémie du coronavirus, les conflits ... Nous devons être de plus en plus inventifs et flexibles pour trouver des opportunités d'approvisionnement en matières premières. Avec le Belgian Tile Centre, nous nous employons à conclure des accords plus avantageux avec les fournisseurs actuels. Entretien de bonnes relations,

garantir les stocks sans en faire trop, acheter en gros pour réduire les coûts, proposer une gamme plus réduite, être ouvert aux matériaux alternatifs ... afin d'optimiser notre propre supply chain en cette période délicate. Nous devons faire preuve de la flexibilité nécessaire et continuer à nous diversifier pour garder une longueur d'avance à chaque fois. »

### Un personnel fiable

Rakesh Kapila souligne l'importance des employés dans tous ces aspects. « Avoir un management solide, un marketing performant, une gestion des produits efficace, de la flexibilité... Tout cela est très important, mais tout repose sur des employés heureux et enthousiastes. Mon personnel fiable est et reste mon atout le plus important. Mon équipe me pousse à relever tous les défis avec le même enthousiasme à chaque fois. C'est également la raison pour laquelle, après 20 ans, nous sommes toujours l'un des acteurs majeurs de notre secteur. Nous continuerons donc à innover, à nous renouveler et à investir dans notre personnel. »

Belgian Tile Centre nv - [www.btiles.be](http://www.btiles.be)  
Knokkebaan 25/0A, 9880 Aalter





## Brice Gourdin :

# Lauréat du concours du « Meilleur Carreleur 2023 » catégorie format standard

**Vainqueur du concours du Meilleur Carreleur organisé par Fecamo, nous avons eu le privilège de rencontrer Brice Gourdin, Gérant du Carreleur de l'Escaut.**

**Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter pour votre prix au concours du concours « Meilleur Carreleur 2023 » dans la catégorie « format standard ». Pouvez-vous nous parler du projet que vous avez introduit ?**

Suite à la rénovation complète d'un rez-de-chaussée d'une ancienne gare, j'ai proposé à ma cliente un petit extra pour son hall d'entrée. En discutant avec elle me confite que son papa l'appelait sa petite hirondelle. Ni une ni deux, le lendemain je suis revenu vers la cliente avec l'hirondelle découpé dans une chute. Je lui pro-

pose de la mettre en avant dans un rond de mosaïque de pierre bleue et avec en plus un calepinage original et audacieux tout autour. Elle en a été ravie. Récemment elle m'a raconté que maintenant quand elle rentre dans sa maison elle ressent l'histoire qu'elle m'avait narré. Si je n'avais rien proposé cela aurait certainement été un tapis qui aurait pris cette place. Je ressens une très grande fierté de pouvoir apporter ces émotions de par mon travail.

**Que signifie ce prix pour vous ?**

Avant tout, c'est une reconnaissance pour un travail que j'ai appris sur le tas avec mon père dans l'entreprise familiale. C'est un apprentissage long qui implique beaucoup de patience, d'exi-



gence et de minutie. Avec ce prix c'est comme si j'obtenais un diplôme chez les maîtres de notre artisanat. Mais c'est aussi très certainement et surtout un gage de qualité pour le client.

### **Qu'est-ce qui fait la force du « Carreleur de l'Escaut » ?**

La force de mon entreprise c'est d'accompagner et conseiller le client vers des projets personnalisés qui feront la différence dans leur maison et qui donnent une réelle plus-value à leur bien. Si vous recherchez l'originalité : le Carreleur de l'Escaut, c'est l'artisan qu'il vous faut !

### **Que diriez-vous aux jeunes qui hésitent à se lancer dans le secteur du carrelage ?**

Quand j'étais professeur dans la construction je disais toujours à mes élèves : « *Même si le métier est dur et parfois pénible il faut bien le reconnaître, Vous êtes là pour apprendre à construire le rêve des autres et il n'y*

*a pas beaucoup de métier qui permettent cela. Quand vous passerez devant un de vos chantiers plus tard et que vous vous direz c'est moi qui ai fait cela, vous serez fiers croyez-moi. »*

Je pense encore aujourd'hui que c'est la raison qui me pousse tous les jours à aller travailler.

### **Y a-t-il suffisamment de formations mises en place afin de devenir carreleur ? Si non, quelles seraient vos suggestions ?**

Il est évident que si j'ai dû apprendre sur le tas ma réponse sera non. Je pense qu'il urge de reconnaître le métier de carreleur de manière à part entière et non pas dans les compétences globales d'un maçon, il faut pour moi dissocier les deux. Si cela est reconnu sur les diplômes ou les accès à la profession (du moins en Wallonie), il est sûr que dans la pratique cela n'est pas le cas. Dans l'enseignement c'est souvent une simple spécialisation d'une année et je ne crois pas que cela soit suffisant et ne met pas le métier assez en avant. ■■■



# Fecamo à la journée du Parachèvement

## Le salon

Cette année, Fecamo a fait les choses en grand lors de la Journée du Parachèvement qui s'est déroulée au Bruxelles Kart Expo le 17 octobre.

La Fédération s'est installée au sein du Salon avec six stands. Deux premiers destinés au networking agrémenté d'un bar à bières spéciales pour rendre le moment plus convivial et quatre autres permettant aux partenaires de Fecamo d'effectuer des démonstrations liées à leurs produits. L'occasion rêvée pour rencontrer et échanger avec des personnes du secteur du carrelage et de la mosaïque.

C'est ainsi que tout au long de la journée, vous avez pu découvrir des démonstrations de différents partenaires de la Fédération : Mapei,

Omnicol, Montolit et AKEMI. Vous l'avez compris, un panel de choses intéressantes à découvrir était disponible au sein de notre stand.

Tous les ans, ce salon est organisé. C'est un réel plaisir pour nous de rencontrer des membres et des collaborateurs, ce qui nous permet alors d'entamer des discussions intéressantes sur les tendances et activités du secteur.

## Le concours

Nous avons reconduit notre concours du Meilleur Carreleur et c'est avec beaucoup de fierté que nous avons pu récompenser cinq lauréats à la Journée du Parachèvement cette année. Le Président de la Fédération, Monsieur Gino Vanhaverbeke, ainsi que le Vice-Président, Monsieur Gérard Mahaux, ont remis aux cinq



vainqueurs du concours une médaille et un certificat attestant de leur victoire.

Nous sommes fiers de vous dévoiler les cinq meilleurs carreleurs 2023 : Le travail de Valentin Vandeburie n'est pas passé inaperçu et il a remporté le prix du Meilleur Carreleur de la catégorie Mosaïque. Il travaille au sein de l'entreprise VV Carrelage.

En ce qui concerne la catégorie Format Standard, c'est Brice Gourdin, de la société Le Carreleur de L'Escaut, qui a épaté les jurys et est donc sorti gagnant de cette catégorie.

Pour représenter la catégorie XXL, Davy Deschepper (Davy Deschepper BV) s'est vu également recevoir un prix pour récompenser son magnifique travail.

Et pour finir, comme nouveauté cette année nous avons la catégorie Junior, réservée aux moins de 25 ans. Yorben Cogghe & Ferre Desmet sont les deux élus de cette catégorie, ayant chacun travaillé sur la réalisation. Tous les deux sont étudiants à la VTI Roeselare.

À nouveau, nous tenons à féliciter les gagnants et nous remercions tous les participants au concours !

Fecamo vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du concours, de nouveaux lauréats et vous attend encore plus nombreux à ses stands lors de la Journée du Parachèvement 2024 !



# JOURNÉE DU PARACHÈVEMENT



# **SOLIDOR** **LEVELLING SOLUTIONS**



MADE IN BELGIUM



**Pionnier en production de  
plots réglables pour terrasses  
depuis 1978**





## La médiation :

# l'alternative efficace et économique pour régler vos litiges

Entreprendre un chantier, c'est accepter cette part de risque que les choses ne se passent pas comme prévu. Fort heureusement, la majorité des chantiers se déroulent sans accroc mais qu'en est-il lorsque des difficultés se présentent ? Retard dans la réalisation des travaux, dans les paiements, malfaçons, ... voici différentes situations désagréables pouvant survenir et qu'il faut pouvoir régler de la meilleure des manières.

Le réflexe est de se tourner vers le contrat et ses différentes clauses encadrant toute inexécution contractuelle telles que les clauses

pénales, limitatives ou exonératoires de responsabilité jusqu'aux clauses résolutoires. Toutefois, ces clauses n'ont de sens que si elles sont respectées de bonne foi par les parties. La meilleure solution sera toujours de trouver une solution à l'amiable mais qu'en est-il lorsque la situation cause la rupture du dialogue et de la confiance entre les parties ?

### La problématique du « tout à la justice »

Une solution est de se tourner vers nos Cours et tribunaux et leurs procédures rigoureuses. Introduction de la procédure, frais d'huissier, droits de greffe et d'enregistrement, frais d'avocats, arriéré judiciaire, une procédure judiciaire coûte inévitablement en temps mais surtout en argent, et ce dans une ambiance généralement pesante pour couronner le tout. L'interdiction



## Aucun problème n'est si profond qu'il ne puisse être surmonté, compte tenu de la volonté de toutes les parties, par la discussion et la négociation plutôt que par la force et la violence



(N. Mandela)

de déni de justice implique qu'une solution sera inévitablement trouvée et rendue exécutoire mais à quel prix ? Cela vaut-il toujours le coup ?

### La médiation : procédure et chiffres

Le Code judiciaire définit la médiation comme un processus structuré, dans lequel deux ou plusieurs parties à un litige tentent elles-mêmes de résoudre leur litige, volontairement, avec l'aide d'un médiateur. Ce processus peut être engagé par les parties sans intervention tierce, ou être suggéré ou ordonné par une juridiction, après proposition éventuelle d'une ou des parties. On parle de médiation volontaire ou judiciaire.

Importée d'outre-Atlantique et consacrée au sein de notre ordre juridique depuis 2005 dans la quasi-totalité des branches du droit, on peut affirmer sans crainte que la médiation existe depuis bien plus longtemps. En effet, la communication entre les parties a longtemps été l'unique règle de conciliation entre les individus au sein de notre société.

Tel un juge, le médiateur fait preuve d'une neutralité sans faille. Son rôle est de diriger les débats, d'emmener les parties vers une discussion constructive afin de tomber sur un accord reconnu par tous, et ce dans la confidentialité la plus absolue. Pour ce faire, il s'accompagne d'un expert dans la matière du conflit (avocat, ingénieur, architecte, ...). Les parties peuvent se faire assister par un avocat ou tout autre expert de leur choix, toujours dans l'intérêt du débat.

D'après des études globales menées fin du siècle dernier par H. Hirving et M. Benjamin, 40 à 60% des procédures de médiation aboutissent à un accord total et 10 à 20% de celles-ci débouchent sur un accord partiel. Dans 50 à 80% des cas, un accord est donc trouvé entre les parties et il a également été observé qu'un tel processus améliore le respect des accords trouvés dans la durée par rapport à une procédure judiciaire classique. Le tout à moindre coût et bien plus rapidement.

### Conclusion

Bien qu'il ne soit jamais obligé d'y participer, la médiation semble être l'alternative idéale pour les litiges qui peuvent être réglés par preuve de bon sens, bonnes foi et volonté. Une mise en place de carrelage non-conforme, une fissure dans un joint ou encore un léger retard d'exécution de chantier ne méritent pas plusieurs mois, voire années, de procès. Prévoir une clause de médiation contractuellement permet de rendre la procédure encore plus efficace en désignant à l'avance le médiateur compétent et dans quels cas engager celle-ci. Pensez-y !

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez à pas à vous rendre sur le site de notre Fédération où de nombreuses brochures sont à votre disposition ([www.fegc.be/publications/brochures/](http://www.fegc.be/publications/brochures/)). N'hésitez pas non plus à directement prendre contact avec l'équipe juridique qui est à votre entière disposition : [thijs.eeckhaut@faba.be](mailto:thijs.eeckhaut@faba.be) et [thomas.robette@faba.be](mailto:thomas.robette@faba.be).



# Vos assurances sont-elles encore à jour ? Vraiment ?

Faites le

## CHECK-UP ASSURANCES

Une seule vérification ... avant de replonger dans votre activité !

Un incendie ou un accident dans votre entreprise, vos revenus en cas de maladie... Votre activité évolue sans cesse. Mais vos assurances... suivent-elles le rythme ?  
Contactez votre conseiller et faites ensemble le check-up assurances.

Vérifiez sur  
[federale.be/  
checkupassurances](http://federale.be/checkupassurances)



[federale.be](http://federale.be) suivez-nous sur  

Fédérale Assurance - E.R. : Tom De Troch. Fédérale Assurance - Rue de l'Étève 12 - 1000 Bruxelles. [www.federale.be](http://www.federale.be) - Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail - Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie - Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers SC - RPM Bruxelles  
TVA BE 0407.963.786/BE 0408.183.324/BE 0403.257.506.

**FEDERALE**  
Assurance